Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 029-200062974-20260407-26040703-DE

MILIZAC GUIPRONVEL

Séance du 7 AVRIL 2026

Date de convocation : 26 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29 présents ou représentés : 29

Etaient présents :
Sylviane LAI, Maire, Marie-Jeanne MARC, première adjointe, Laurent ABASQ, Maire délégué de Guipronvel, Véronique PROVOST, Maire déléguée de Milizac, Jean-Christophe PICART, Florence PHILIP, Arnaud QUEMENEUR, Gaëlle AUFFRET, Adjoints au Maire, Erwan APPERRY, Stéphane BEGOC, Patrice BLEUNVEN, Alain CHARLES, Nathalie DERRIEN, Gwenn DESPLANCHE, Myriam HERVE, Michel LABBE, Erwan LANDURE, Clotilde LE GOFF, Fanny LE SAINT, Anthony MINOC, Eric PALLIER, Anne-Lise PRIGENT, Danielle SANJOSE, Agnès KERBRAT, Céline LAMOUR, Véronique DE POULPIQUET, Jean TUARZE Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents et Pouvoirs :
Erwan GAGNON, pouvoir à Céline LAMOUR

Secrétaire de séance : Gwenn DESPLANCHE

26.04.07.03 DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS

Il vous sera proposé de désigner ainsi les délégués du Conseil Municipal au sein des organismes extérieurs :

	Titulaires	Suppléants
SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU BAS-LEON	Laurent ABASQ	Eric PALLIER
SECURITE ROUTIERE	Patrice BLEUNVEN	Laurent ABASQ
DEFENSE	Jean-Pierre LANDURE	Véronique PROVOST
SDIS	Arnaud QUEMENEUR	Marie-Jeanne MARC
SDEF (2 titulaires et 2 suppléants)	Laurent ABASQ Fanny LE SAINT	Véronique PROVOST Erwan LANDURE
REFERENT ELECTRICITE/ENEDIS/TEMPETE	Arnaud QUEMENEUR	Laurent ABASQ
ENERGENCE	Eric PALLIER	Arnaud QUEMENEUR
VELODROME	Michel LABBE	Stéphane BEGOC
SERVICE FUNERAIRE PUBLIC	Véronique PROVOST	Florence PHILIP

Au gré des demandes de ces organismes dans les prochaines semaines, le nombre et le nom de ces délégués pourra évoluer lors d'une prochaine séance du conseil.

1 route de Milizac
Guipronvel 29290 Milizac-Guipronvel
T 02 98 07 90 31 F 02 98 07 97 29 M mairie@milizac-guipronvel.bzh

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 029-200062974-20260407-26040703-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter les dispositions décrites ci-dessus à l'unanimité.

MILIZAC-GUIPRONVEL, le 7 avril 2026

LE MAIRE

Sylviane LAI